

Plan de protection PowerGard™

Protection de garantie prolongée
pour les moissonneuses-batteuses John Deere



JOHN DEERE



Achetez avec confiance et tranquillité d'esprit

Vous pouvez maintenant acheter avec encore plus de confiance que jamais une moissonneuse-batteuse John Deere, qu'elle soit neuve ou d'occasion. Le Plan de protection PowerGard vous offre une garantie prolongée très intéressante qui vous protège en cas de réparations imprévues qui entraînent des temps d'arrêt coûteux liés à un équipement qui ne fonctionne pas.

PowerGard offre des options de couverture flexible pour les nouvelles moissonneuses-batteuses John Deere ainsi que les moissonneuses-batteuses d'occasion certifiées PowerGard John Deere.

■ Choisissez le plan de couverture prolongée que vous préférez*

Couverture limitée – moteur et transmission Couverture étendue : composants principaux du moteur et de la transmission, ainsi que les boîtiers d'engrenages du rotor, du cylindre et de l'inverseur, et toutes les pièces intérieures de ces composants.

Couverture complète Offerte sur les nouvelles moissonneuses-batteuses seulement. Couvre les composants principaux de la machine au complet.

■ Choisissez votre terme

Faites votre choix parmi une gamme de termes flexibles, en fonction d'un total de mois ou d'heures. Choisissez le terme qui répond le mieux à vos besoins, selon le temps que vous prévoyez garder votre moissonneuse-batteuse et le nombre d'heures par année durant lesquelles vous prévoyez utiliser votre machine.

■ Aucune approbation préalable n'est requise pour une réclamation

Pour le service après-vente, appelez ou visitez le concessionnaire John Deere autorisé de votre choix.

■ Réparation à l'aide des pièces d'origine John Deere

Nous réparerons votre machine avec les pièces John Deere qui conviennent à votre machine.

■ Valeur accrue de la moissonneuse-batteuse que vous vendez ou échangez

Toute couverture PowerGard restante est entièrement transférable à un nouvel acheteur, sans frais de transfert.

* Le plan de protection PowerGard (couverture limitée ou complète) ne couvre pas les éléments de récolte, les accessoires, l'entretien et les articles très exposés à l'usure, ni les autres composants mentionnés à cet effet dans les conditions du contrat.

Plan de protection PowerGard™

Protection de garantie prolongée
pour les moissonneuses-batteuses John Deere



Quelles sont les moissonneuses-batteuses visées par le plan de protection PowerGard?

Moissonneuses-batteuses neuves : Toutes les nouvelles moissonneuses-batteuses John Deere sont admissibles. Quand vous achetez une nouvelle moissonneuse-batteuse, vous pouvez acheter un plan PowerGard à n'importe quel moment, à partir de la date de livraison et jusqu'à 95 jours après cette date ou 100 heures de fonctionnement du moteur, au prix le plus bas possible. Après cette période, vous pourrez acheter une protection PowerGard à n'importe quel moment jusqu'à 12 mois ou 1 000 heures de fonctionnement après le début de la garantie de base de John Deere, à un prix majoré.

Moissonneuses-batteuses d'occasion certifiées PowerGard : Les moissonneuses-batteuses d'occasion certifiées PowerGard en stock chez les concessionnaires sont aussi admissibles⁴. La protection PowerGard doit cependant être achetée en même temps que l'unité. Les moissonneuses-batteuses d'occasion certifiées PowerGard par votre concessionnaire John Deere local ont fait l'objet d'une inspection rigoureuse en plus de 100 points sur tous les composants principaux, ainsi que d'analyses et de tests poussés sur les fluides.

Que couvre le plan de protection PowerGard?

Couverture limitée – moteur et transmission : Les principaux composants du moteur et de la transmission ainsi que les boîtiers d'engrenages du cylindre et de l'inverseur, et toutes les pièces intérieures de ces composants sont couverts en cas de bris mécanique causé par un composant couvert défectueux, un défaut de matériaux ou la fabrication d'origine.

Couverture complète : Couvre les composants principaux de la machine au complet. Le plan de protection PowerGard ne couvre pas l'entretien, ni les pièces très exposées à l'usure, ni les composants dans le circuit du processus de récolte.

Quelle sera la franchise à payer?

Pour tous les plans PowerGard de couverture limitée, quelles qu'en soient les conditions, la franchise à payer par commande de travail s'élève à 500 \$. Pour tous les plans de couverture complète, la franchise à payer par commande de travail s'élève à 250 \$ seulement.

Quels sont les termes de la couverture pour les nouvelles moissonneuses-batteuses?

Tous les plans de protection PowerGard des nouvelles unités sous garantie² couvrent les termes de la garantie de base sous-jacente et peuvent être prolongés aux termes de couverture maximale suivants :

Termes de couverture limitée (moteur et transmission) ou de couverture complète (tous les composants de la machine) pour les nouvelles unités

Total (mois)	24 ³	24 ³	24 ³	24 ³	36	36	36	36	36	48	48	48	48	48	48
Total (heures)	500	750	1 000	2 000	750	1 000	1 500	2 000	3 000	1 000	1 500	2 000	2 500	3 000	4 000
Total (mois)	60	60	60	60	60	60	60	60							
Total (heures)	1 250	1 500	1 750	2 000	2 500	3 000	3 500	4 000							
Total (mois)	72	72	72	72	72	72	72								
Total (heures)	1 500	1 750	2 000	2 500	3 000	3 500	4 000								

1. L'entretien et les articles très exposés à l'usure sont **exclus** de la couverture de tous les plans de protection PowerGard, en plus de certaines pièces et certains composants précis. Vérifiez toujours le contrat de votre plan de protection PowerGard pour en connaître les détails, les exclusions et les limites.

2. Toutes les nouvelles moissonneuses-batteuses John Deere sont assorties d'une garantie de base standard de 12 mois (heures illimitées) sur tous les composants de la machine, et de 24 mois (2 000 heures) sur le moteur (seulement).

3. La couverture du moteur est fournie par la garantie de base sur le moteur John Deere de 24 mois ou 2 000 heures, quel que soit le plan de protection PowerGard acheté (couverture limitée ou complète).

4. Pour être admissibles au plan PowerGard, les moissonneuses-batteuses d'occasion doivent avoir été certifiées PowerGard avant la vente et achetées il y a moins de six ans (facture originale du concessionnaire à l'appui); le moteur doit avoir fonctionné moins de 1 500 heures; et l'unité doit avoir été en stock chez le concessionnaire au moment de la vente.

Le présent document ne constitue pas un contrat. La couverture et les avantages du plan de protection décrit ci-dessus sont assujettis aux termes, conditions et exclusions particuliers de l'entente officielle du plan de protection PowerGard. En cas de divergence entre le présent document et l'entente, ce sont les conditions de l'entente qui prévaudront.

Quels sont les termes de la couverture pour les moissonneuses-batteuses d'occasion?

Termes de couverture limitée (moteur et transmission) pour les machines d'occasion certifiées PowerGard

Total (mois)	12	12	24	24	36	36
Total (heures)	250	500	500	1 000	750	1 500

Pour en savoir plus sur le plan de protection PowerGard de John Deere, consultez votre concessionnaire John Deere local ou appelez au 1 866 993-3373.

Offert aux États-Unis et au Canada.